

COMMUNE DE GLETTERENS

Séance d'information publique

Commission administrative · 22 juin 2026

Ordre du jour

01

Salutations

02

Comptes 2025

03

Modifications de
règlements

03 b

Accès à la plage

03 c

Informations diverses

03 d

Mise à jour de la facturation
et régularisations

04

3ème rapport de
situation au Préfet

05

Calendrier des élections
au Conseil communal

06

Commission Seniors+

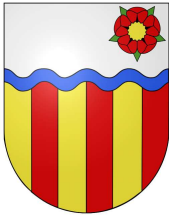
07

Questions et divers

POINT 02

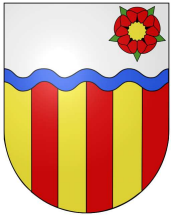
Comptes 2025

Présentation et commentaire des comptes de l'exercice 2025.



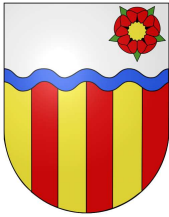
Présentation des comptes 2025

Commune de Gletterens



Considérations générales

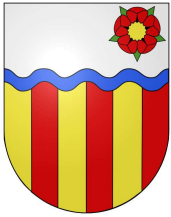
- Excédent de fonctionnement : **+143'528 CHF**
 - *prévu au budget 2025 : - 327'519 CHF*
- Excédent d'investissement : **+ 45'510 CHF**
 - *prévu au budget 2025 : - 303'000 CHF*



Bilan au 31.12.2025

Actif : 28.06 MCHF

- Disponibilités à court terme : **0.68 MCHF ()** ➔
- Créances : - **0.28 MCHF (acomptes impôts)**
- Actifs transitoires : **2.25 MCHF (estim. fiscales)**
- Patrimoine financier : **15.81 MCHF (idem 2024)**
- Patrimoine administratif : **9.61 MCHF**

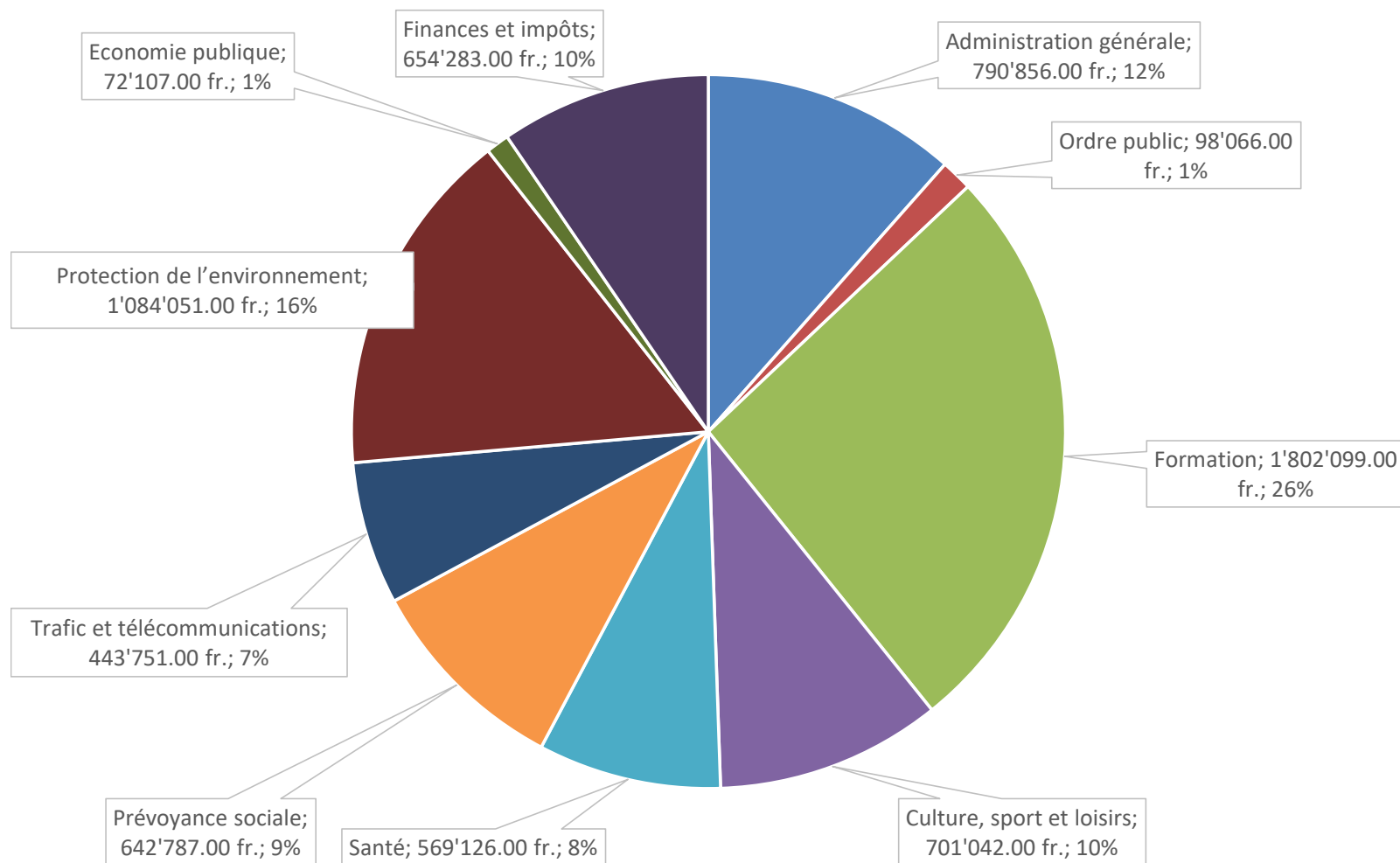


Bilan au 31.12.2025

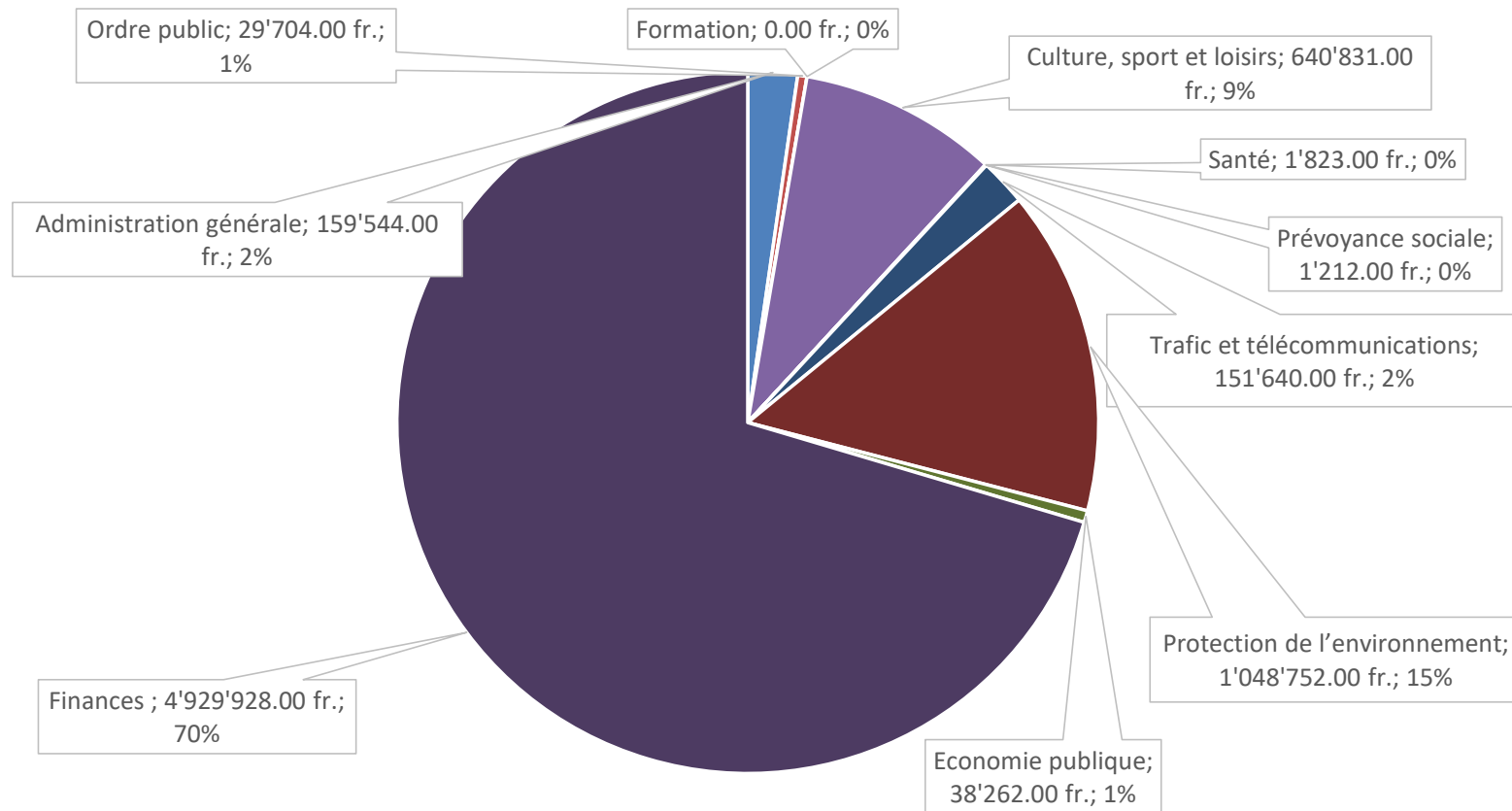
Passif : 28.06 MCHF

- Engagements courant : **3.17 MCHF**
- Passifs transitoires : **0.16 MCHF**
- Endettement : **5.58 MCHF ()** ↘
- Subventions d'investissements : **0.90 MCHF**
- Capitaux propres : **18.11 MCHF ()** ↘

Répartition des charges 2025



Répartition des recettes 2025



Fonctionnement

Différences significatives entre le budget et les comptes 2025

N° compte (Comptes)	Libellé (Comptes)	Différence	Remarques
0210.3010.00	Salaires du personnel communal	28'021.40	Règlement arriérés des heures supplémentaires de l'administration, adaptations suite déductions sociales
0210.3132.00	Honoraires prestations services externes et experts	38'460.40	Soutien administratif par un spécialiste en finances sur place à l'administration
0210.3611.00	Frais de perception impôts par le canton	-16'858.25	Montant surestimé au budget
0210.4260.00	Remb. frais de rappel & poursuites & Int. moratoires	-10'415.50	Modification de l'imputation comptable des intérêts
0220.3118.00	Acquisition et maintenance annuelle logiciels & licences	3'056.75	Maintenance site internet - Facture 2024 reçue en 2025
0220.3133.00	Charges pour l'informatique (Hébergement & Support)	24'246.35	Formation du personnel et prestations de support du logiciel métier
0220.4260.00	Remboursements et participations de tiers	-39'928.65	Indemnité et allocations reçues
0290.3111.00	Achat de machines, appareils, véhicules, outils	-17'118.95	La climatisation pour l'administration a été reportée pour des raisons techniques
0290.3120.00	Eau, énergie, combustible, élimination déchets	-17'096.40	Achat inférieur au budget -> à contrôler la tendance pour ces prochaines années
0290.3144.00	Entretien des bâtiments	12'736.10	Travaux d'entretien plus important que prévu

Fonctionnement

Différences significatives entre le budget et les comptes 2025

N° compte (Comptes)	Libellé (Comptes)	Différence	Remarques
1500.3612.00	Participation ADIS Broye (anc. CSPI Agnens)	10'309.95	Charges liées
2190.3612.00	Participation à l' AISDPG	-33'933.95	Déduction du bénéfice d'exercice 2024 en 2025
3411.3054.00	Cotisations patronales - Allocations familiales	2'660.31	Sous-estimation budgétaire
3411.3144.00	Frais d'entretien du port	-173'965.50	Report des travaux de dragage et pose de bouées de 2025 à 2026.
3411.3300.30	Amortissements planifiés Port	159'042.90	Reprise des amortissements du fait du maintien du port au patrimoine administratif – Nouveau taux d'amortissement de 2 % à la place de 4 % à la suite des discussions et des négociations avec le service des communes à Fribourg
3411.3300.40	Amortissements planifiés, terrains bâtis PA	12'112.45	Montant non prévu au budget - Reprise des amortissements du fait du maintien du port au patrimoine administratif – Nouveau taux d'amortissement de 2 % à la place de 4 % à la suite des discussions et des négociations avec le service des communes à Fribourg.
3411.3511.00	Attribution annuelle au fonds de rénovation du port	-144'011.50	Non attribution au fonds suite maintien du port au patrimoine administratif
3411.4419.00	Gains sur remboursement de droit de boucle	15'553.10	Recettes inférieures au budget
3411.4511.00	Prélèvement du fonds de rénovation du port pour frais entret	366'500.00	Aucun prélèvement du fait du maintien du port au patrimoine administratif

Fonctionnement

Différences significatives entre le budget et les comptes 2025

N° compte (Comptes)	Libellé (Comptes)	Différence	Remarques
4120.3612.00	Participation homes médicalisés régionaux	12'675.60	Charges liées
4120.3631.00	Participation subv. frais accompagnement personnes âgées	-14'018.45	Charges liées
4210.3612.01	Participation aux indemnités forfaitaires régionales	10'948.80	Charges liées
5451.3612.00	Part. Ass. régionale petite enfance / les P'tits Pruneaux	-21'722.95	Participation moins importante que prévue au budget
6150.3141.00	Entretien des routes et de l'éclairage	31'115.20	Réfection d'enrobé et de socles d'éclairage non prévu au budget
6155.3144.00	Frais entretien parking & horodateurs	12'450.75	Installation de deux nouveaux parcomètres
6155.4250.00	Recettes horodateurs et abonnements	19'432.06	Augmentation des recettes de parking - Sous-estimation budgétaire

Fonctionnement

Différences significatives entre le budget et les comptes 2025

N° compte (Comptes)	Libellé (Comptes)	Différence	Remarques
7101.3010.00	Salaires du personnel communal	9'972.66	Nouvelle répartition des tâches plus conformes aux heures réelles sur le terrain
7101.3105.00	Achats d'eau pour revente	10'539.45	Selon besoin - Eau revendue
7101.3143.00	Entretien du réseau d'eau	-11'499.10	Entretien inférieur aux prévisions budgétaires
7101.4240.01	Taxes de base	27'105.30	Rattrapage taxes de base pour l'eau potable
7101.4240.02	Taxes d'utilisation (vente d'eau)	22'512.10	Rattrapage taxe au m3 pour l'eau potable
7101.4510.01	Prélèvement au financement spécial équilibre du compte FSEC	30'402.70	Aucun prélèvement effectué du fait du bénéfice chapitre 7101 eau -> attribution selon compte 7101.3510.01
7201.3612.00	Participation aux frais de l'AIEE	22'441.45	Participation supérieure au budget
7201.4240.01	Taxes de base	58'533.65	Rattrapage taxes de base pour l'épuration
7201.4240.02	Taxes d'utilisation	33'537.05	Rattrapage taxe au m3 pour l'épuration
7201.4290.00	TVA Epuration	-8'583.85	Augmentation en lien avec les recettes supplémentaires
7201.4510.01	Prélèvement au financement spécial équilibre du compte FSEC	90'040.19	Déficit de l'épuration moins élevé, conséquence prélèvement en baisse au FSEC

Fonctionnement

Différences significatives entre le budget et les comptes 2025

N° compte (Comptes)	Libellé (Comptes)	Différence	Remarques
7301.3130.00	Frais de transport	-20'052.35	Une partie du montant de ce compte est en dépassement du 7301.3130.01
7301.3130.01	Frais d'élimination des déchets autres	21'367.26	Imputation comptable à améliorer (CHF 21'000.00 en moins au 7301.3130.00)
7301.4240.01	Taxe d'utilisation	31'430.92	Diminution des recettes de la taxe au poids liés au volume déposé
7690.3190.01	Cité de l'énergie	-14'000.00	Démission de l'association Cité de l'Energie - Plan climat communal à planifier
7900.3132.00	Honoraires des urbanistes & bureau technique	38'573.80	Frais bureau technique commune de Saint-Aubin
7900.4240.00	Autorisations permis de construire	14'682.50	Augmentation des produits liés à l'augmentation du traitement des dossiers
8200.4260.00	Remboursement de tiers	6'840.00	Facturation inférieure aux prévisions budgétaires
8200.4612.00	Subvention cantonale pour les forêts	20'053.00	Subvention de l'Etat pour création/maintien de la réserve forestière
8400.3636.00	Don Village Lacustre	-20'000.00	Imputation interne des travaux communaux non comptabilisée (8400.4260.00)
8400.4260.00	Remboursement de tiers	30'000.00	Non facturation de l'imputation interne des travaux communaux pour le village lacustre

Fonctionnement

Différences significatives entre le budget et les comptes 2025

N° compte (Comptes)	Libellé (Comptes)	Différence	Remarques
9100.3180.00	Réévaluations sur créances	39'000.00	Provision Ducroire (risque débiteurs) non prévue au budget
9100.4000.00	Impôts sur le revenu personnes physiques - année fiscale	91'717.50	Recettes fiscales supérieures aux estimations selon statistique cantonale
9100.4000.10	Impôts sur le revenu pers. physiques, années précédentes	139'419.55	Comptabilisation des recettes fiscales des années précédentes, yc estimation à recevoir
9100.4000.30	Impôts sur les prestations en capital	13'900.65	Recettes supérieures au bduget
9100.4001.00	Impôts sur fortune personnes physiques - année fiscale	-63'263.45	Selon estimation fiscale du service des finances
9100.4001.10	Impôts sur fortune pers. physiques, années précédentes	110'334.55	Comptabilisation des recettes fiscales des années précédentes, yc estimation à recevoir
9100.4002.00	Impôt à la source	-35'195.35	Surestimation budgétaire, selon décompte du SCC
9100.4010.00	Impôt sur le bénéfice des personnes morales - année fiscale	-12'870.45	Selon estimation fiscale du service des finances
9100.4010.10	Impôts sur bénéfice des pers. morales - années précédentes	-15'635.80	Correction estimation 2024 - Adaptation selon situation estimée à ce jour.

Fonctionnement

Différences significatives entre le budget et les comptes 2025

N° compte (Comptes)	Libellé (Comptes)	Différence	Remarques
9101.4021.00	Contribution immobilière	31'345.05	Augmentation / rattrapage de facturation
9101.4022.00	Impôt sur les gains immobiliers et les plus-values	155'972.15	Impôt irrégulier supérieur aux prévisions
9101.4023.00	Impôt sur les mutations /centimes additionnels	13'035.75	Recettes supérieures au budget
9101.4024.00	Impôt sur les successions et donations	-10'000.00	Aucun encaissement en 2025
9630.3120.00	Eau, énergie, combustible, élimination déchets	15'980.00	Position budgétaire manquante
9630.3430.40	Entretien des bâtiments	15'375.70	Rénovation du magasin VOLG conforme au budget
9630.4411.00	Gain sur vente de terrain PF	288'970.00	Vente d'un terrain
9630.4439.00	Autres revenus de locaux du patrimoine financier	40'000.00	Subvention comptabilisée en 2025 à recevoir en 2026 pour la rénovation des Grèves 18

Fonctionnement

Rénovation du bâtiment de la route des Grèves 18

- **Projet mené conformément au budget, dans les délais.**
- CHF 502'767.65 : Coûts bruts lié au projet
- CHF 37'600.00 : Subventions reçues et à recevoir
- CHF 465'167.65 : Coût net
- CHF 490'000.00 : Budget présenté en décembre 2024

Les travaux ont été menés à bien grâce au mandat donné à l'architecte M. Daniel Waser, et au travail soigné des entreprises locales. Merci à tous.

A noter : Le courant produit par les panneaux solaires photovoltaïques est intégralement revendu aux locataires, y compris et surtout le magasin VOLG. Il en résultera des recettes non négligeables, estimées à CHF 10'000.00 par année.

Fonctionnement

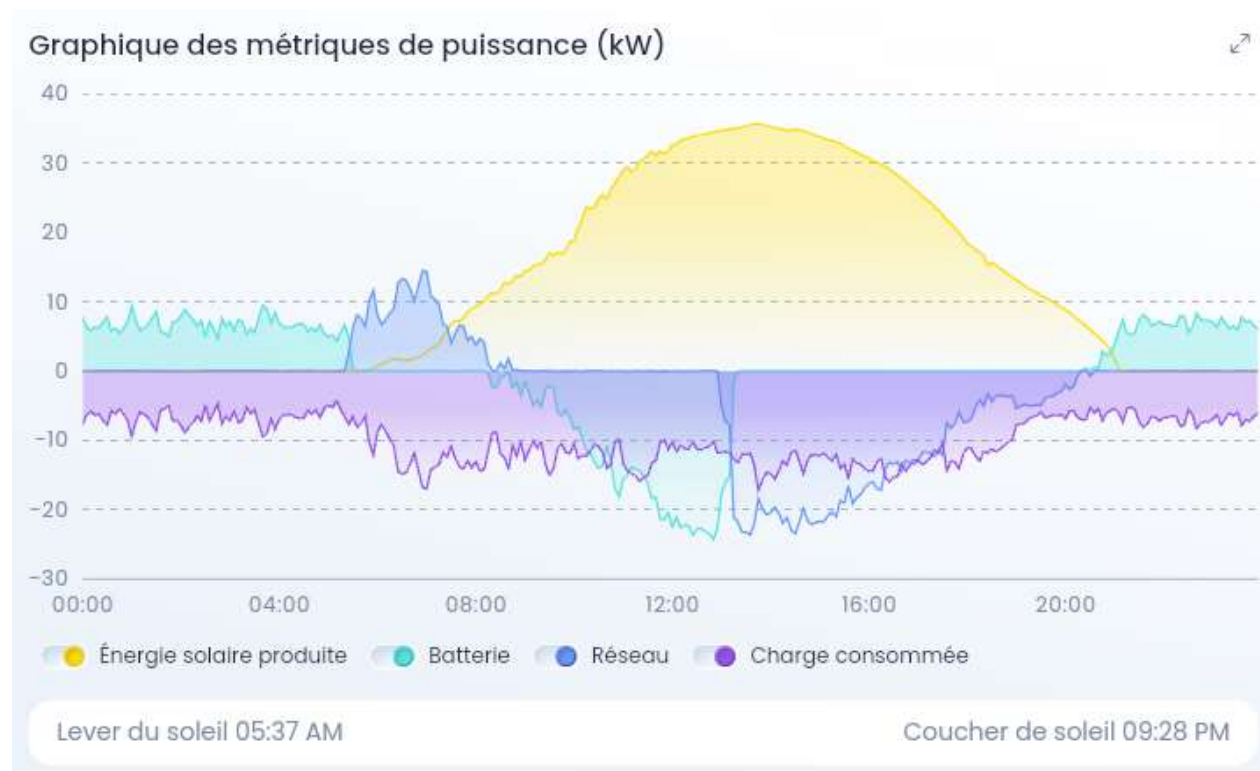
Rénovation du bâtiment de la route des Grèves 18



Capture d'écran du système de surveillance pour la journée du 14.6.26

Fonctionnement

Rénovation du bâtiment de la route des Grèves 18



Capture d'écran du système de surveillance pour la journée du 14.6.26

Investissement

Présentation des objets

- 0290.5040.00 – CHF 39'438.05 - Changement piano de cuisine à la Croix fédérale. Dépassement de CHF 7'438.05 (budget CHF 32'000.00) pour travaux supplémentaires, notamment changement de la conduite de gaz en mauvais état non prévue initialement et travaux d'électricité.
- 7101.5031.01 – Bouclage d'eau Bossonet – Travaux non exécutés
- 7101.63X0.00 – CHF 95'874.10 - Taxes de raccordement eau potable encaissées
- 7201.63X0.00 – CHF 28'765.00 - Taxes de raccordement épuration encaissées
- 7301.5060.01 – Achat pour CHF 28'562.65 du système de paiement par carte à la benne compacteuse des ordures ménagères (budget de CHF 28'000.00)
- 7900.5290.00 – PAL – Travaux en cours, CHF 11'128.00 comptabilisé en 2025.

Indicateurs financiers 2025

Indicateurs	Résultat 2024	Résultat 2025	Norme	
Taux d'endettement net	-42.17%	-56.26%	< 100 % = bon	✓
Degré d'autofinancement	-	-715%	Recettes d'investissements 25	✓
Part des charges d'intérêts	1%	1%	0% – 4% = bon	✓
Dette brute par rapport aux revenus	277%	230%	> 200 % = critique	✗
Proportion des investissements	0%	1%	Effort d'investissement faible	✓
Part du service de la dette	10%	6%	5% – 15% charge acceptable	✓
Dette nette par habitant	- 1'368.89	-1'912.96	< 0 CHF patrimoine net	✓
Taux d'autofinancement	7%	5%	< 10% mauvais	✗

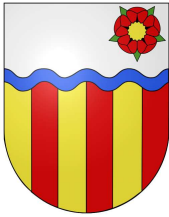
Indicateurs financiers 2025

Indicateurs	Résultat 2024	Résultat 2025	Norme	
Dette brute par rapport aux revenus	277%	230%	> 200 % = critique	X
Taux d'autofinancement	7%	5%	< 10% mauvais	X

Pertinence des indicateurs à relativiser pour les deux indicateurs ci-dessus

la commune de Gletterens dispose d'une dette importante (pour le port) qui apporte **des revenus conséquents non pris en compte dans le premier indicateur.**

Les charges d'amortissement sont faibles en lien avec les revenus de la commune.



Conclusion

- Les comptes 2025 comprennent de nombreux rattrapages qui viennent résoudre les retards constatés l'an passé.
- L'année 2025 fut compliquée en matière de gestion de personnel, départ de l'ancienne administratrice, processus d'engagement, formation et suivi par un spécialiste en finances communales.
- Charges exceptionnelles sur le compte de fonctionnement pour la rénovation du bâtiment communal de la route des Grèves 18.
- Revenus fiscaux supérieurs aux prévisions. La vente d'un bien a à contribuer au dégagement d'un bénéfice confortable de CHF 143'528.00.
- Situation financière globalement saine.
- Un grand merci au personnel communal pour son travail.

POINT 03

- Règlements en discussion
 - Accès à la plage et sécurité du cheminement
 - Informations diverses
-

Les règlements et procédures

Dossier	État	Observations
Règlements déchets et plus-value	En vigueur	Adoptés et publiés, sans recours
Plan d'aménagement local (PAL)	Approuvé · recours	Recours pendant au Tribunal cantonal
PAD « Caravaning »	Approuvé · recours	Recours pendant au Tribunal cantonal
Statuts de l'association d'épuration (AIEE)	Adoptés · recours	Recours pendants à la préfecture
Règlements eau et épuration	En révision	Préavis des services de l'État à obtenir
Règlement du port	Priorité · en révision	Vers un classement en patrimoine administratif
Contrats de droits de superficie (DDP)	À entreprendre	Revalorisation à engager

Accès à la plage et sécurité du cheminement

La situation

- 1 Un cheminement piéton avait été signalé vers la plage, débouchant sur un chemin privé.
- 2 À la demande d'un propriétaire, cette signalisation a dû être retirée ; le service cantonal des forêts a par ailleurs renoncé à son droit de passage.
- 3 Les usagers sont désormais dirigés par la capitainerie ou par le chemin proche de l'EMS.

La mesure prise : zone 30

- Acceptée et publiée dans la Feuille officielle par le Service des ponts et chaussées ; délai de recours de 30 jours.
- Justifiée par un motif de sécurité routière, indépendant de la question du droit de passage.
- Un premier panneau est posé ; un complément suivra (marquage au sol et contrôle du bon fonctionnement).

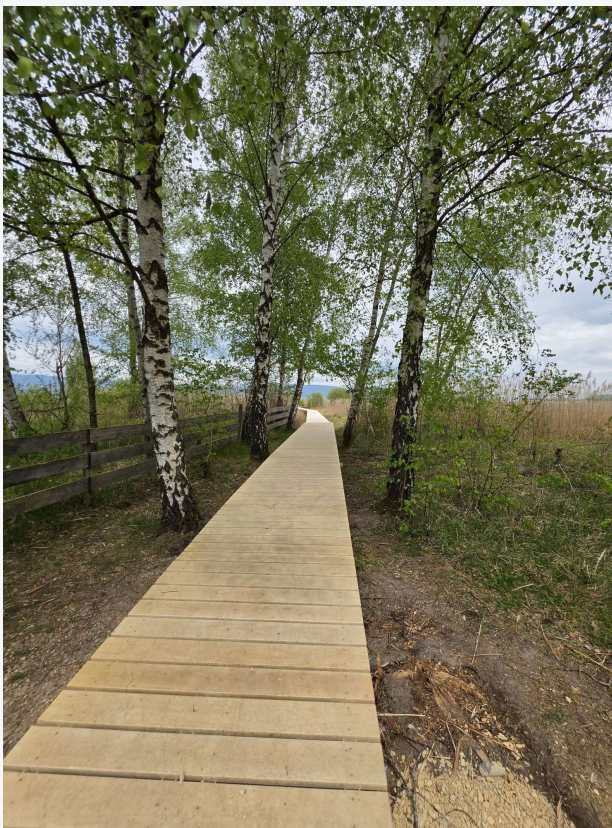
Informations diverses



**Bâtiment du
magasin Volg**



**Archivage des
documents**



**Passerelle des
Castors**



**Organisation
administrative**

POINT 03 d

Mise à jour de la facturation et régularisations

Corrections et rattrapage de la facturation



CHF

118'509

Produit net récupéré sur la contribution immobilière et les taxes d'eau et d'épuration.



CHF

236'069

Taxes de raccordement à l'eau et à l'épuration ; encaissement en cours.



à jour

- Facturation désormais régulière
- un suivi fiable des liquidités.

Le détail figure sur la diapositive suivante.

Le détail du rattrapage

Rattrapage : contribution immobilière, eau et épuration

Poste (2020–2024)	Montant facturé	Remboursements	Produit net
Contribution immobilière	CHF 10'260.95	– CHF 493.00	CHF 9'767.95
Eau et épuration	CHF 117'692.46	– CHF 8'951.55	CHF 108'740.91
Total	CHF 127'953.41	– CHF 9'444.55	CHF 118'508.86

Le détail du rattrapage

Taxes de raccordement contrôlées et facturées

Taxes de raccordement	Montant facturé
Eau	CHF 156'543.10
Épuration	CHF 79'526.35
Total	CHF 236'069.45

Le délai légal de prescription de cinq ans a limité le rattrapage : tous les montants identifiés n'ont pu être récupérés.

POINT 04

3^{ème} rapport au Préfet

Ce que dit le 3ème rapport

1 Rappel du mandat

2 Situation générale

Manquements identifiés sont presque entièrement corrigés

Les relations avec la populations sont dans l'ensemble bonnes (guichet, senior's +, sortie des aînés)

3 Mesures de renforcement de l'administration

- Personnel et collaboration, formation
- renforcer la polyvalence
- accompagnement au niveau financier (consolider)
- Archivage

Le rapport complet sera disponible sur le site de la commune dès le mardi 23 juin.

Ce que dit le 3ème rapport

4 Rattrapage de la contribution immobilière et des taxes

5 Dossiers en cours – état d'avancement

6 Investissements

7 Calendrier et perspectives

Le rapport complet sera disponible sur le site de la commune dès le mardi 23 juin.

POINT 05

Calendrier des élections au Conseil communal

Le chemin vers de nouvelles élections

Notre cap : rendre la commune à des autorités élues par la population.



2026

Consolider les corrections, finaliser les règlements prioritaires, boucler les comptes 2026.



**Début
2027**

Dépôt liste : 18.01.2027
Premier tour : 28.02.2027
2ème tour : 21.03.2027
Recours 30 jours
Assermentation : mai 2027



**~1er juin
2027**

Installation de la nouvelle autorité et levée de l'administration exceptionnelle.



À retenir : ce sont le Préfet et le Conseil d'État qui **décident** de la convocation des élections et de la levée de la mesure.

POINT 06

Commission Seniors+

Commission Seniors+

Un signe encourageant de participation citoyenne.

La mise en place de la commission « Seniors plus » constitue un signe encourageant de participation citoyenne et de reprise d'un dialogue constructif :

- *favoriser la participation citoyenne*
- *faire remonter les besoins des aînés*
- *renforcer le lien social*

La sortie des aînés

≈ 80

participantes et participants



Commission Senior+

Commune de Gletterens

Commission Senior

- Réponse au concept Senior+ développé par le canton de Fribourg pour **promouvoir l'autonomie, l'intégration sociale et le bien-être des personnes âgées.**
- Ce concept considère le vieillissement comme un processus naturel et valorise l'autonomie, la participation sociale et la reconnaissance des compétences des personnes âgées.

Commission Senior

- Présentation de la commission :
 - Sibylle Braun, Présidente, traductions
 - Georges Besson, activités
 - Elsa et Jean-Jacques Weber, activités et secrétariat
- Recherche de personnes intéressé par le concept pour renforcer le comité (prière de s'annoncer chez Christophe Burri, ou à un membre du comité Senior ou à l'administration communale)

Commission Senior

- Soutien actif par mandat intercommunal de Pro Senectute Fribourg, qui a confié la mission de chargée de projets en animation socioculturelle à Mme Marjorie Bachmann. Ce partenariat est un succès puisque rapidement la commission a pu se mettre en place.
- Merci à la paroisse, à Mme Nelly Waser pour le soutien à la commission Senior par la mise à disposition de la salle de paroisse à Gletterens le mercredi après-midi et parfois à d'autres moments.
- Commission intercommunale entre Gletterens, Saint-Aubin et Vallon : Une réussite pour la mise en commun de l'information, et pour une coordination des activités.

Commission Senior

Lancement d'un sondage sur les attentes en matière de politique Senior à Gletterens :

- 32 réponses, parfois des couples n'ont répondu qu'une fois. Nous estimons à 40 le nombre de personnes ayant répondu, ce qui est déjà représentatif.
- Les réponses ont été données par des personnes dès 60 ans
- Nous avons eu 58 % des réponses en français contre 35 % en allemand
- Les volontés de participer à une animation est partagée, entre une moitié plus tôt rarement, un quart 1 à 2 fois par mois, et le dernier quart une fois par semaine et plus
- Les activités souhaitées sont plutôt celles qui sont physiques (gym douce, marche, yoga) et les activités sociales et culturelles. Reste des demandes pour des activités créatives et apprentissage de langues (allemand – français)
- Des soutiens dans la vie quotidienne ont été souhaités pour les déplacements chez le médecin, le coiffeur, pour l'utilisation de l'ordinateur/du smartphone, des petits travaux.
- Un quart des aînés qui ont répondu sont prêts à aider les autres bénévolement, de manière occasionnelle, pour les demandes exprimées précédemment. Cette volonté s'exprime aussi pour encadrer une activité de la commission Senior.

Commission Senior

Pour Gletterens, dans le concret :

- 4 séances de la commission Senior de mars à juin
- 3 séances intercommunales de février à juin
- 2 séances du groupe de travail communication
- 1 séance du groupe de travail bénévolat

Commission Senior

- Les activités :
- Jeux au restaurant du Cygne en mars 2026
- Balade diagnostique le 3.6.26, avec le concours de l'EMS de Gletterens
- Tables conviviales à la Croix fédérale le 10 juin
- Visite du village lacustre le 19.6.26

Commission Senior

- Le programme intercommunal des tables conviviales pour seniors

Mois	Date	Restaurant	Lieu	Bénévole accueil	Présence de Marjorie
J U I N	Vendredi 5.06	Auberge des Carabiniers	Saint-Aubin	Anne-Pascale Collaud	Non
	Mercredi 10.06	La Croix Fédérale	Gletterens	Elsa et Jean-Jacques	Oui
	Jeudi 25.06	Le Cygne	Gletterens	Elsa et Jean-Jacques	Non
J U I L L E T	Vendredi 3.07	Auberge des Carabiniers	Saint-Aubin	Anne-Pascale Collaud	Non
	Mercredi 8.07	La Croix Fédérale	Gletterens	Marjorie	Oui
	Jeudi 30.07	Le Cygne	Gletterens	Marjorie	Oui
A O Û T	Mercredi 12.08	La Croix Fédérale	Gletterens	Elsa et Jean-Jacques	Non
	Vendredi 21.08	Auberge des Carabiniers	Saint-Aubin	Marjorie	Oui
	Jeudi 27.08	Le Cygne	Gletterens	Sibylle	Non

Coordinatrice du projet: Marjorie Bachmann, marjorie.bachmann@fr.prosectute.ch, 078/ 311 59 62

Heure de début: 11h45 (accueil par le-la bénévole dès 11h30)

Commission Senior

- Les projets :
- Cours de yoga les 10.9 et 17.9 prochains, à la salle de paroisse de Gletterens. A relever qu'il s'agit d'un lancement et qu'il est possible qu'en fonction, une petite participation soit demandée, s'agissant d'une activité nécessitant de rémunérer la personne qui donne le cours.
- Soutien au bénévolat, contact avec la société de jeunesse qui est prêt à entrer en matière sur des activités. En termes de politique Senior, cela répond à la volonté de promouvoir les activités transgénérationnelles qui sont enrichissantes à tout point de vue.
- Cours de français allemand vice-versa. C'est Mme Sybille Braun, Présidente de la Commission Senior, qui encadre cette activité. Je lance-là un appel pour que les personnes intéressées contacte Sybille Braun, Christophe Burri ou l'administration. De la publicité sera bientôt lancée via les canaux ordinaires de la commission Senior (Flyer, iBroye, programme intercommunal et site internet)

Commission Senior

- Les projets :
- Balade lente avec pique-nique, un projet prévu le mardi 8.9 et en cas de mauvais temps ce jour-là le 15.9. Soit Gletterens-Chevroux ou alors Gletterens-Portalban, c'est à voir.
- Visite d'un jardin d'orchidée ici à Gletterens, projet qui s'affine gentiment.
- Projet de jeux de carte à la salle de paroisse, projet en cours de préparation.

Commission Senior

Recherche de personnes pour :

- garnir le comité (défraiement à hauteur de Fr. 40.00 par séance) et lors d'activité, Fr. 20.00 pour le membre de la commission qui est présent, il y a un souper pour les bénévoles et le comité
- Oeuvrer comme bénévole pour animer les sorties de la commission Senior (Un montant de Fr. 1'000.00 est prévu pour financer les frais de sortie, verrée de bistrot par exemple).

POINT 07

Questions et échanges

Commission administrative de Gletterens · Willy Schorderet, président